

## ***Stratégie nationale de mobilité durable*** **Des signaux encourageants et... de nombreux défis à venir!**

**Drummondville, 13 février 2014** – Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) accueille avec satisfaction la nouvelle Stratégie nationale de mobilité durable présentée le lundi 10 février dernier par le ministre des Transports, des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Sylvain Gaudreau.

*« Une des mesures les plus importantes pour notre région dans cette stratégie consiste à rendre obligatoire l'intégration de la mobilité durable dans la planification intégrée de l'aménagement du territoire par les MRC. Cette mesure devrait permettre, entre autres, de mieux contrôler l'étalement urbain et de favoriser une meilleure diversité des fonctions urbaines, tout cela dans le but de limiter les distances à parcourir et diminuer la dépendance à l'automobile »,* affirme Gilles Brochu, président du CRECQ.



Une place importante est également accordée aux services de transport collectif en y transférant près d'un milliard de dollars du budget normalement dédié au transport routier. Le gouvernement envoie ainsi un message clair : le financement des infrastructures routières, et de l'étalement urbain qui en résulte souvent, ne doit plus se faire au détriment du développement des transports collectifs.

La nouvelle Stratégie place la barre très haute en visant une augmentation de 30% de l'offre en transport collectif d'ici 2020, mais les moyens pour y arriver devront être définis dans le cadre d'un vaste chantier sur le financement des transports collectifs qui sera lancé prochainement.

Rappelons qu'au Québec, le transport accapare plus du tiers de la consommation totale d'énergie et représente près de 44% des émissions totales de GES. Notre dépendance au pétrole est attribuable, pour une large part, au transport. Le secteur des transports a d'ailleurs été ciblé comme prioritaire par l'ensemble des intervenants consultés dans le cadre du projet *Par notre PROPRE énergie* en 2013.

Bien que la Stratégie n'accorde pas, selon le CRECQ, une place suffisante aux transports actifs (vélo, marche), au covoiturage et aux changements de comportement des citoyens, elle permet de dresser la table en vue d'orienter les futures actions pour diminuer la dépendance au pétrole dans notre région.

-30-

**Pour information :**

Éric Perreault  
CRECQ  
819 475-1048 #212  
[eric.perreault@crecq.qc.ca](mailto:eric.perreault@crecq.qc.ca)

**À propos du CRECQ**

Le Conseil régional du Centre-du-Québec (CRECQ) est un organisme reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement au Centre-du-Québec. Le CRECQ travaille en concertation avec plusieurs intervenants dans le but de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable.